

## L'Union européenne lance un projet de recherche militaire

→ par Marc Delepouve, responsable du secteur International

La Commission européenne avait envisagé dès 2013 « la possibilité de soutenir la recherche liée à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ».

Un projet appuyé par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne et auquel devraient être consacrés 90 millions d'euros en 2017.

Un passage de la déclaration des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, réunis en Sommet le 15 décembre 2016, appuie le projet de la Commission européenne de lancer un projet européen de recherche militaire : « La Banque européenne d'investissement (BEI) est invitée à envisager des mesures en vue de soutenir les investissements dans les activités de recherche et développement en matière de défense. La Commission est invitée à présenter, au cours du premier semestre de 2017, des propositions relatives à la création d'un Fonds européen de la défense. » À savoir, jusqu'à ce jour, la BEI n'était pas autorisée à octroyer des prêts pour la

recherche militaire. Cette interdiction devrait donc être levée.

La recherche militaire est exclue du programme de recherche européen Horizon 2020. La Commission, sous l'impulsion de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, soutenues par des entreprises transnationales européennes, travaille à un projet de recherche militaire hors du cadre du programme Horizon 2020. Ce projet vise la plus grande efficacité et donc ne fonctionnera pas selon les normes néolibérales des appels à projets. En outre, évidemment, il prendra en compte les spécificités de confidentialité de la recherche militaire. Le principe de base est la coopération, tout d'abord

entre des grandes entreprises telles qu'Airbus et Thales, ensuite avec des universités et des organismes de recherche. Les universités et les entreprises non européennes en seront probablement exclues. La Commission prévoit une ligne budgétaire de 90 millions d'euros pour 2017 ; quant au prochain budget européen, couvrant la période 2021-2027, toujours selon la Commission, il devrait consacrer 500 millions d'euros annuels à ce projet de recherche militaire. Enfin, le Fonds européen de la défense, dont l'objet n'est pas limité à la seule recherche, pourra se financer en émettant des obligations sur les marchés financiers. ●